

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2025

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de Fnac Darty s'est réunie le 28 mai 2025 à l'Espace du Centenaire, 189 rue de Bercy (75012), sous la présidence de Monsieur Jacques VEYRAT.

Le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée à titre ordinaire et extraordinaire a été atteint par la participation de 22 358 196 actions à titre ordinaire et extraordinaire, représentant 76,44% des actions ayant le droit de vote.

Aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de points ou de projets de résolution n'a été formulée par les actionnaires.

La société n'a pas reçu de questions écrites des actionnaires préalablement à l'Assemblée.

Un enregistrement vidéo de l'Assemblée est consultable sur le site internet de la Société sur la page dédiée à l'Assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions et notamment les résolutions suivantes :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale a renouvelé Monsieur Jacques VEYRAT, Madame Sandra LANGUMINA, et Madame Caroline GREGOIRE SAINTE MARIE en qualité d'administrateurs, pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale a également ratifié la nomination de Monsieur Stefano MELONI aux fonctions d'administrateur, effectuée à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 février 2025, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Nonce Paolini, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de ce jour. Elle a par ailleurs décidé de renouveler son mandat d'administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler KPMG Audit SA dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire, en charge de la mission de certification des comptes, pour une durée de six exercices, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

DIVIDENDE

L'Assemblée Générale a approuvé la distribution, en 2025 d'un dividende de 1 € brut par action au titre de 2024. Ce dividende sera payable en totalité en numéraire. Le détachement du coupon interviendra le 2 juillet 2025 et le paiement des dividendes sera effectué le 4 juillet 2025.

AUTORISATIONS ET DELEGATIONS FINANCIERES

L'ensemble des délégations et autorisations financières soumises à l'Assemblée générale ont été approuvées.